



## *Lettre d'information N°5 / 2020 – Juin*

### **Édito du Président de la Commission, M. Jean-François LOISEAU**

En cohérence avec le mandat qui m'a été confié par Jean-Yves Le Drian et Jean-Baptiste Lemoyne en tant que fédérateur à l'export à la suite des EGA, j'ai eu l'honneur d'être désigné le 10 janvier dernier Président de la Commission agricole et agroalimentaire internationale (CTI) animée par FranceAgriMer aux côtés de Guillaume Roué, nommé vice-président.

C'était il y a seulement quelques mois, mais c'était avant la crise Covid-19 qui a rappelé le caractère stratégique de la production agro-alimentaire pour assurer la sécurité alimentaire de la France, mais également le rôle essentiel du commerce international dans l'équilibre économique du secteur. Au sein de la CTI, nous avons à cœur de rassembler filières, entreprises et pouvoirs publics dans un élan collectif à l'international.

Cet élan est d'autant plus nécessaire aujourd'hui et le rôle de la CTI va se renforcer pour construire une véritable « Equipe France », en mode fonctionnel tournée vers les besoins de nos clients actuels et futurs, car les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires sont avant tout au service de leurs clients, que ces clients soient nationaux ou internationaux.

L'excellence administrative de la France doit être mise en œuvre non pas face aux entreprises, mais à leurs côtés, en écoutant leurs besoins. Pour surmonter cette crise, un plan de relance du commerce agricole et agroalimentaire doit être rapidement lancé pour sécuriser les dispositifs d'exportation, promouvoir l'offre française sur les marchés stratégiques et profiter des opportunités nouvelles révélées par la pandémie, le tout en prenant en compte les attentes de durabilité de tels échanges que la crise a aussi remis en lumière.

Un projet de plan de relance a été soumis à consultation jusqu'au 19 juin auprès des principales têtes de réseaux professionnelles ou publiques (interprofessions, administrations, régions, opérateurs). Une réunion plénière de la CTI sera organisée le 1er juillet pour dresser un bilan de cette consultation. Un plan co-construit y sera ainsi discuté et validé, le tout en cohérence avec les autres initiatives portées par l'Etat. Avec Guillaume Roué nous veillerons à l'accompagnement diplomatique du plan de relance.

Au travers de ce plan, il s'agit de retrouver de la valeur avec ce qui constitue l'essence même de notre économie portée à l'international : l'excellence de nos produits et le savoir-faire français. Avant la crise, nous avons pour ambition de créer les conditions d'une nouvelle culture de « l'international » (éducation des plus jeunes, formation des entrepreneurs, maîtrise de l'anglais et la culture de l'attente client/consommateur). Cette ambition doit être encore plus forte aujourd'hui.

L'analyse des facteurs qui pèsent sur la compétitivité de nos entreprises, avant et à la lumière de la crise, et les questions de réglementations « équitables » gérées dans un cadre de concurrence loyale pour les filières seront également au centre de nos préoccupations avec en point final une plus grande adaptation de nos politiques publiques.

Voilà les grands axes sur lesquels nous devons travailler, et vers lesquels nous nous efforcerons de faire converger les acteurs et les partenaires des filières agricoles et alimentaires.

**Jean-François LOISEAU,**  
**Président de la Commission agricole et agroalimentaire internationale**

## Agenda

Mercredi 1<sup>er</sup> juillet (après-midi) : réunion plénière de la Commission agricole et agroalimentaire internationale, dédiée à la discussion et à la validation du Plan de Relance du commerce Agricole et Agroalimentaire international.

## Gérer la crise

### COVID 19 : LES RÉPONSES EUROPÉENNES A LA CRISE

#### Déclenchement d'aides au stockage privé pour les filières agricoles en difficulté

Le 7 mai 2020, l'Union Européenne (UE) a ouvert cinq mesures d'aide au stockage privé pour les produits laitiers (beurre, poudre de lait écrémé, fromages) et pour les viandes (bovines et ovines-caprines), afin d'aider ces filières à faire face au recul brutal ou aux changements de la consommation alimentaire dans l'UE et dans les pays partenaires, en conséquence de l'épidémie mondiale de COVID-19, du confinement des populations et de la fermeture de la restauration.

Ces mesures de gestion de crise sont financées par la Politique agricole commune (PAC). L'UE les déclenche à la demande des pays membres, de la Commission et du Parlement européen, lorsque les excédents agricoles risquent d'aggraver la chute des prix. Financer le stockage des produits permet d'inciter les producteurs à retarder leur mise sur le marché et à mieux les valoriser lors de la reprise de la demande. Le dispositif 2020 permettra de financer un stock pendant 2 à 6 mois selon les filières. Le dépôt des demandes dans l'UE (auprès de FranceAgriMer pour la France) sera clôturé à saturation du budget prévu ou à la date du 30 juin pour les produits laitiers.

Contact : Florence ABEASIS [florence.abeasis@franceagrimer.fr](mailto:florence.abeasis@franceagrimer.fr)

#### Mesures de soutien à la filière vin

La filière viticole a subi plusieurs difficultés en 2019, aggravées par la crise du Coronavirus qui a restreint l'accès à plusieurs marchés d'exportation dans le monde et interrompu les activités de restauration dans l'UE. Pour faire face, la Commission européenne a publié le 4 mai 2020 une liste de mesures visant à diminuer l'offre de vin sur le marché. Il s'agit de mobiliser des fonds européens pour inciter à la distillation de crise, au stockage privé et aux vendanges en vert.

La mesure distillation a été adoptée lors du Conseil Spécialisé du 3 juin et mise en œuvre dès vendredi 5 juin : les demandes peuvent être déposés jusqu'au 19 juin auprès d'un [distillateur certifié](#), pour une expédition des lots au plus tard le 15 septembre (toutes les informations [ici](#)). La mesure du stockage privé sera à l'ordre du jour du Conseil Spécialisé « Vins » du 8 juillet. Le dispositif de vendange en vert a pour sa part été écarté par la filière française.

Pour information, le service Marchés, Etudes et Prospective a publié une étude de conjoncture [sur les impacts du Covid-19 sur les marchés du vin et du cidre](#).

Contact : Frédérique REINBOLD [frederique.reinbold@franceagrimer.fr](mailto:frederique.reinbold@franceagrimer.fr)

### AGENDA INTERNATIONAL SPS

#### Pallier l'absence de missions d'inspecteurs étrangers en France par l'organisation d'audits virtuels

La situation de crise sanitaire empêche d'avoir une visibilité sur la tenue des missions d'audits programmées à l'automne. Néanmoins, des discussions sont en cours avec plusieurs pays (Vietnam, Thaïlande, Etats-Unis, Corée du Sud en particulier) pour remplacer les audits physiques par des audits virtuels à distance. Leurs modalités restent à définir avec les autorités des pays tiers, mais nous vous

tiendrons informés des avancées qui pourraient aboutir d'ici la fin de l'année avec certains partenaires (notamment le Viet Nam et la Thaïlande).

Contact : Marie-Hélène ANGOT [marie-helene.angot@franceagrimer.fr](mailto:marie-helene.angot@franceagrimer.fr)

## Préparer l'avenir

### ÉTUDES DE MARCHÉ

#### Parution prochaine de l'étude FranceAgriMer sur la Côte d'Ivoire

Retardée par des contraintes liées à l'épidémie, l'étude sur la Côte d'Ivoire réalisée par le cabinet Ceresco pour le compte de FranceAgriMer va paraître d'ici le début de l'été et sera disponible sur le site de FranceAgriMer. L'étude présentée sous forme de fiches « filières », complétée d'une cinquantaine de fiches sur les principaux opérateurs du pays, couvre aussi bien la partie amont qu'aval des filières agricoles et agroalimentaires ivoiriennes, ainsi que les tendances de consommation à l'œuvre sur ce marché émergent. Les restitutions des principaux résultats de l'étude devraient pouvoir reprendre à l'automne (en présentiel et/ou en ligne) en fonction des intérêts identifiés et communiqués aux contacts ci-dessous.

Contact : Régis RAFFIN [regis.raffin@franceagrimer.fr](mailto:regis.raffin@franceagrimer.fr) ; Anatole GAULTIER [anatole.gaultier@franceagrimer.fr](mailto:anatole.gaultier@franceagrimer.fr)

### ACTUALITÉS CAA CORONAVIRUS

#### Veille des Conseillers aux Affaires Agricoles sur l'impact du Covid-19

Depuis le début de la crise, [une page du site de FranceAgriMer](#) est dédiée à informer les exportateurs sur les difficultés liées à la crise Covid-19 et les solutions proposées au fur et à mesure. On y trouve des informations transversales (jeu de questions/réponses actualisé chaque semaine, tableau récapitulatif de la situation logistique, point sur la dématérialisation des documents, etc.), mais également des informations par pays / par zone transmises par les Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA) basés dans les Ambassades de France à l'étranger.

Voici quelques exemples de notes produites par les CAA :

- « [Evolution des modes de consommation et du comportement des distributeurs allemands](#) » (28/05) par Arnaud BRIZAY (CAA zone Allemagne)
- « [Afrique de l'Ouest et Centrale – À la recherche de l'autosuffisance alimentaire perdue](#) » (29/05), veille co-rédigée par Sonia DARRACQ (CAA zone Nigeria), Jean-Pierre CHOMIENNE (CAA zone Côte d'Ivoire) et Manon BROCVIELLE (Attachée sectorielle du SER Afrique Centrale, basée au Cameroun)
- « [L'agriculture et l'agroalimentaire chinois à l'épreuve du Covid-19](#) » (30/04), par François BLANC (CAA zone Chine)
- « [Impacts de la pandémie de Covid-19 sur l'agriculture et l'alimentation américaine](#) » (01/06), par Sylvain MAESTRACCI (CAA zone Etats-Unis)
- « [Communiqué – Opportunités export à Singapour](#) » (29/05), par Wilfried FOUSSE (CAA zone Singapour)
- « [Covid-19 et PPA au Vietnam – Opportunités pour l'offre française du secteur porcin](#) » (27/05), par Alexandre BOUCHOT (CAA zone Vietnam)
- « [L'agriculture et l'agroalimentaire en Pologne face au Covid-19](#) » (13/05), par Marie-Christine LE GAL (CAA zone Pologne)
- « [La filière céréalière au Maroc, entre sécheresse et gestion de la pandémie](#) » (12/05), par Xavier VANT (CAA zone Maroc)

Pour consulter l'ensemble des informations publiées depuis le début de la crise : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/International/Exporter-vers/Coronavirus>

Contact : Annick VIN [annick.vin@franceagrimer.fr](mailto:annick.vin@franceagrimer.fr) ; Anatole GAULTIER [anatole.gaultier@franceagrimer.fr](mailto:anatole.gaultier@franceagrimer.fr)

## WEBINAIRES TEAM FRANCE EXPORT

Diffusion par Business France d'une série de webinaires sur les marchés et les solutions face à la crise

Pour rappel, la Team France Export vous propose depuis le début de la crise une série de webinaires gratuits dédiés à l'impact du Covid-19 sur les différents marchés à l'export. Au nombre de 170, ces webinaires font intervenir des acteurs du secteur agricole et agroalimentaire, dans le but d'analyser la situation actuelle, de proposer des solutions et de préparer la reprise à l'international.

Vous trouverez [en cliquant sur ce lien](#) l'ensemble du programme des webinaires passés et à venir. Il est possible de les consulter en replay avec le lien d'inscription, ou sur demande.

Pour parcourir plus spécifiquement les programmes par secteur :

- ⇒ [Produits alimentaires](#)
- ⇒ [Vins & spiritueux](#)
- ⇒ [Équipements & solutions agro/agri](#)

Contact : Griselda BASSET [griselda.basset@businessfrance.fr](mailto:griselda.basset@businessfrance.fr)

## COOPÉRATION

Hub franco-ivoirien sur la formation technique agricole en Côte d'Ivoire

FranceAgrimer a remporté un appel d'offres financé par l'Ambassade de France à travers les fonds C2D (Contrat de Désendettement et de Développement) pour la mise en place d'une formation supérieure en sciences et technologies des aliments. Ce projet est basé sur un partenariat déjà existant entre l'INFPA (Institut National de Formation Professionnel Agricole ivoirien), les DRAAF, le réseau Afrique de l'Ouest des établissements d'enseignement agricole français et des établissements spécialisés en sciences et technologies des aliments. L'ouverture de cette formation supérieure permettra d'offrir une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins des entreprises agricoles et agroalimentaires installées en Côte d'Ivoire. En plus de diversifier et dynamiser le cursus de formation de l'INFPA et de renforcer l'employabilité des jeunes sortants, ce projet permettra de répondre à la demande des entreprises ivoiriennes à la recherche de main-d'œuvre qualifiée sur ces secteurs.

Contact : Florence LUNDY ([florence.lundy@franceagrimer.fr](mailto:florence.lundy@franceagrimer.fr))

## MEXIQUE

Poursuite de la Veille médiatique agroalimentaire sur le Mexique

Le N°6 de la Veille Mexique, veille d'information réalisée par Business France pour le compte de FranceAgriMer a été diffusé aux abonnés lundi 8 juin. Comme nous l'avons précédemment communiqué, cette Veille élaborée à destination des acteurs économiques et des administrations françaises, était un outil pilote mis en place pour une durée de 12 mois. L'intérêt pour une poursuite de cet outil d'information a été confirmé via les réponses au questionnaire d'évaluation de la pertinence de cette Veille.

Contact : Véronique LOOTEN [veronique.looten@franceagrimer.fr](mailto:veronique.looten@franceagrimer.fr)



Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européennes et internationales

Mention légale : Les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultables sur la page : <https://www.franceagrimer.fr/RGPD>

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 — [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

@FranceAgriMerFR FranceAgriMer

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.*